

PLACE DES INFOS

Bulletin trimestriel Balzatois

RENTREE SCOLAIRE 2015 / 2016 - RPI BALZAC VINDELLE



(1)



Pour cette rentrée scolaire, nous accueillons trois nouvelles enseignantes à l'école de Balzac, Annie Laubuge (1), qui assurera le CP-CE1 et la fonction de directrice. Pour la petite section de maternelle, Anne-Laure Ardouin (2) les jeudi et vendredi et Laudine Robin (3) les lundi, mardi et mercredi, avec décharge de direction, le vendredi.



(2)



(3)

Bonne intégration également à Isabelle Tournebouraud et Céline Albert à l'école de Vindelle.



Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne année scolaire, aux enfants, aux enseignantes, au personnel communal et aux intervenants dans le cadre des activités périscolaires.

Ecole de BALZAC : 5 classes - 117 élèves

Anne-Laure ARDOUIN - Maternelle PS : 22 - les jeudi et vendredi, et Laudine ROBIN les lundi, mardi et mercredi avec décharge de direction le vendredi

Corinne URBAJTEL - SANCHEZ - Maternelle MS : 26

Elizabeth BOUCHERIT - Maternelle GS : 27

Milène BRUNET - CP : 21

Annie LAUBUGE (directrice) - CP/CE1 : 21

Ecole de VINDELLE : 4 classes - 97 élèves

Magalie BONNEFONT - CE1/CE2 : 23

Isabelle TOURNEBOURAUD - CE2/CM1 : 23

Lucille COSTES - PLANQUES - CM1 : 24

Lucille FORGEAS (directrice) - CM2 : 27

Céline ALBERT : décharge de direction le lundi et un mercredi sur quatre

- Le transport scolaire organisé entre Balzac et Vindelle est réalisé sur la base des horaires de l'année précédente.
- La journée des écoliers de Balzac s'achève à 15h50 pour les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi à 12h.
- Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à la fin de la classe, soit à 15h50 (ou 12h le mercredi), soit à partir de 16h30 (après le temps d'activités périscolaires)

Les activités périscolaires proposées à ce jour sont les suivantes :

	Encadrement	Jour	Coût
Garderie	Agents communaux	Tous les soirs jusqu'à 18h45	Gratuit jusqu'à 16h30
Bibliothèque	Bénévoles Lire et Faire Lire	Mardi et vendredi	Gratuit
Centre de loisirs	Animateurs du SIVOM des ASBAMAVIS	Selon calendrier proposé de 15h50 à 16h30	Gratuit
Nutrition	Ateliers proposés par la diététicienne du Pays d'Entre Touvre et Charente	Selon calendrier proposé de 15h50 à 16h30	Gratuit
Associations communales et extra communales	APE, Air Partage, Inde et Nous France, Kevrenn, Laréla, Les Amis de Panket, Tennis, Viet Vo Dao.		Gratuit
Tennis	École de tennis	Lundi, jeudi et vendredi	Payant
Viet Vo Dao	Ecole de Viet Vo Dao	Mardi	Payant
Ecole de cirque	Planche de cirque	Lundi	Payant

INFORMATIONS MUNICIPALES

QU'EST CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols d'une commune dans un projet global d'urbanisme.

Il est, au terme de son élaboration, un document de référence qui exprime le projet de développement de la commune en prenant en compte, la préservation de l'environnement, de l'habitat et de la mixité sociale, la diversité des espaces et fonctions urbaines, la mobilité...

Tout au long de l'élaboration du PLU, le patrimoine naturel de la commune est pris en compte par une évaluation environnementale. Celle-ci s'intéresse à l'ensemble des potentialités ou décisions d'aménagement concernant le territoire, et donc à la somme de leurs incidences environnementales.

Le **PLU de BALZAC** doit être également compatible avec les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire dits supérieurs soit : le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Angoumois (**SCOT**), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour Garonne (**SDAGE**) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Charente (**SAGE**).

LES ETAPES D'ELABORATION D'UN PLU (pour notre PLU, les étapes 1, 2 et 3 sont finalisées)

ETAPE 1 : Rapport de présentation

☞ Il justifie les objectifs du PADD au regard des objectifs de consommation de l'espace fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

ETAPE 2 : Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

☞ Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation traduisent le PADD par des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

ETAPE 3 : Zonage, règlement et annexes

☞ Le Règlement traduit le PADD en fixant les règles générales et servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs fondamentaux mentionnés à l'article L121-1 du code de l'urbanisme. Il est composé d'une partie graphique (plan de zonage) et d'une partie écrite.

☞ Les Annexes ont une fonction d'information, elles comportent notamment les servitudes d'utilité publique.

ETAPE 4 : Enquête publique

☞ **L'enquête publique est une procédure d'information du public.** Celui-ci peut prendre connaissance du dossier en mairie afin d'étudier le projet. Chacun est invité à préciser ses appréciations, ses suggestions et ses contre-propositions, par écrit ou à l'oral au commissaire enquêteur, personne désignée par le Préfet. En fonction de ces éléments, le commissaire enquêteur donnera un avis qui conclura le rapport d'enquête.

ETAPE 5 : Approbation

☞ A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont examinés en vue d'apporter d'ultimes modifications au dossier. Les avis des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres de commerce, d'agriculture et des métiers, Syndicat chargé de l'élaboration du SCOT...) sont également pris en compte.

LE PLU EST APPROUVE PAR DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATIONS PRATIQUES

IMPOTS EN LIGNE :

La campagne des avis d'imposition vient de débuter avec la mise en ligne des premiers avis d'imposition. L'occasion de rappeler que depuis deux ans, la **Direction générale des Finances publiques (DGFiP)** s'est engagée à moderniser et harmoniser le paiement de l'impôt. Elle veut offrir à l'utilisateur la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- son impôt sur le revenu bien sûr, ainsi que ses taxes d'habitation et foncières avec le site impots.gouv.fr et l'appli smartphone « Impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance) ;
- ses amendes avec le site amendes.gouv.fr et l'appli « Amendes.gouv » ;
- ses produits locaux avec tipi.budget.gouv.fr
- ses timbres passeport avec timbres.impots.gouv.fr

Facteur de rapidité, de simplicité et de sécurité, le paiement dématérialisé est une réponse adaptée à notre volonté de favoriser le civisme en matière de paiement dans un contexte de maîtrise budgétaire. La modernisation de la chaîne d'émission des produits locaux permet un abondement plus rapide de la trésorerie de votre collectivité et une maîtrise des coûts de gestion.

LIGNES ROUTIERES DEPARTEMENTALES :

Horaires des bus : ☛ voir fiches en annexe. Ces horaires concernent aussi bien le « tout public » que les scolaires.

ELECTIONS REGIONALES :

Les dates des **élections régionales** sont fixées au **dimanche 6 décembre 2015** (date du 1er tour) et au **dimanche 13 décembre 2015** (date du second tour)



Exceptionnellement, **il est encore possible de s'inscrire** sur les listes électorales pour pouvoir voter aux régionales. Vous devez effectuer les démarches d'inscription avant la date limite du 30 septembre 2015 à la mairie de votre domicile.

DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE :

Comment utilise-t-on un défibrillateur automatique ?

Les défibrillateurs automatiques sont des appareils différents des défibrillateurs manuels utilisés par les médecins. La personne qui porte secours à la victime doit coller deux électrodes de type patch sur la peau de la victime, une sur la clavicule droite, l'autre sous l'aisselle gauche.

Il n'est pas nécessaire de pratiquer un réglage particulier, l'appareil fonctionne tout seul. **Il suffit juste de placer les électrodes, d'allumer l'appareil et d'attendre ces instructions.**

Où trouver un défibrillateur automatique ?

Des défibrillateurs automatiques sont de plus en plus installés dans les lieux publics ou dans des lieux où se déroulent des manifestations sportives. Un sigle spécifique indique leur emplacement et est identique partout en France. **A BALZAC, vous en trouverez un à l'extérieur du bâtiment de la Maison des Associations à droite de la porte d'entrée.**



PAYS D'ENTRE TOUVRE ET CHARENTE

SIVOM DES AsBaMaVis



PROGRAMME LEADER

Le Gal de l'Angoumois, dont votre commune est membre, a déposé un dossier dans le cadre du programme de subvention européen Leader 2014 - 2020.

Trois temps de travail collectif ont été organisés en fin d'année 2014 et début d'année 2015 dont un sur la commune de Balzac. Le Pays remercie les personnes présentes.

Le Pays d'Entre Touvre & Charente a le plaisir de vous informer que la Région Poitou-Charentes a décidé, le 10 juillet dernier, de retenir cette candidature et de doter le programme Leader « Angoumois 2014-2020 » d'une enveloppe financière à hauteur de 1 688 762 €.

Les axes du programme Leader « Angoumois 2014-2020 » sont les suivants :

- Encourager l'accueil, la création, le maintien et le développement des micro-entreprises dans le respect du développement durable
- Développer et structurer une filière bois respectueuse de l'environnement
- Développer les circuits courts agricoles de proximité
- Mettre en valeur les patrimoines préhistorique, historique et naturel
- Mettre en œuvre concrètement la transition énergétique sur le territoire
- Faciliter l'accès au sport, à la culture et aux activités socioculturelles avec les associations
- Coopération inter territoriale et transnationale

Si vous souhaitez plus d'informations,
vous pouvez contacter le Pays au : **05 45 68 72 67**
ou par mail : entre-touvre-et-charente@wanadoo.fr

MARCHE DE PAYS

Marché de Pays autour du thème de la vigne à **Vindelle, le 4 octobre**, spectacle d'humour Les Mijorettes par la Compagnie SBAM à 11h et 16h.

INFORMATIONS CULTURELLES

RACONT'ARTS 2015

Dimanche 10 octobre à 14h30, salle des fêtes de Balzac, organisé par CODE PI, contes patoisants et chants de chez nous.

EXPO PEINTURE : « 12^{ème} salon des arts »

du samedi 7 au mercredi 11 novembre, salle des fêtes de Balzac. Les peintres de l'atelier LARELA de Balzac exposent leurs œuvres à la salle des fêtes de Balzac et accueillent les peintres et sculpteurs de la région. Renseignements : atelier LARELA (Yvonne Wateau : 05 45 68 39 41)

SOIREE CABARET « CHANSONS » :

Le vendredi 13 novembre à 20h30, salle des fêtes de Balzac.



PATCHWORK - Les Repriseurs, duo éclectique qui revisite pour le plaisir les chansons que nous aimons tous. De Bob Marley à Salvador, de Nina Simone à Joe Dassin, Elvis Presley, Joan Baez, Jacques Higelin, Félix Leclerc, Francis Cabrel. Ils fouillent les mélodies et les styles, cisèlent, façonnent, assemblent à la recherche du beau et des émotions. De 7 à 77 ans. Du cousu mains !

MATINEE PATOISANTE :

Samedi 28 novembre à 14h30, salle des fêtes de Balzac. La SEFCO (Société d'Ethnologie et de Folklore de Centre-Ouest) organise une matinée patoisante en hommage à Jean Condat dit Jean Chapelot, auteur des « Contes Balzatois ».

TELETHON BALZAC VINDELLE

Samedi 5 décembre, téléthon 2015 à Balzac, organisé cette année par la mairie de Balzac, avec la collaboration des associations communales de Balzac et Vindelle.



LSH-MDJ



Hourra !!! C'est la rentrée chez les Asbas !!!!

De septembre à juin, un projet commun pour les petits et les grands chez les Asbas ... la volonté de faire des centres de loisirs (maternelles-primaires et ados) des lieux de rencontre, de partage conviviaux et familiaux !!

L'équipe invitera les familles sur différents événements : des ateliers parents/ enfants, des défis cuisine, des cafés des parents à thèmes, des soirées familiales.

Nous comptons sur vous !!!

A très vite !

Renseignements et inscriptions :

Au bureau :

SIVOM des Asbamavis
Place Jean-Louis Guez de Balzac
16430 BALZAC
05.45.68.29.34



Sur internet :

Pour contacter le Centre de Loisirs :

centredeloisirs.asbamavis@gmail.com

Pour contacter la Maison des Jeunes : asbamdj@orange.fr

Pour nous découvrir : www.cc-braconne-charente.fr/asbamavis

LE COIN DU JARDINIER



DICTONS :

- ☞ Orage de septembre, neige en décembre
- ☞ Si octobre est chaud, février sera froid
- ☞ Si novembre tonne, l'année suivante sera bonne

LE JARDIN DES ECOLES :

C'est encore le temps de récolter tomates et aubergines. Les courges et citrouilles attendent Halloween.

Les jardiniers sont prêts pour participer au Temps de l'Activité Périscolaire de la nouvelle année scolaire.



Un site gratuit à consulter pour les jardiniers :

<http://www.graines-et-plantes.com/>

SAN PROSPERO

RENTREE DES CLASSES

La rentrée aura lieu le **14 septembre** chez nos jumeaux italiens. Le maire, Sauro Borghi a annoncé que les travaux seraient terminés. La rentrée pourra se faire dans la nouvelle enceinte du collège qui a été entièrement refait après le tremblement de terre de 2012.

Un soulagement pour les élèves qui étudiaient depuis cet événement dans des préfabriqués.

L'inauguration officielle devrait avoir lieu en octobre.



QU' ON SE LE DISE !



COMITE DES FETES

Assemblée générale
lundi 19 octobre à 20h30
Salle des associations

Soirée théâtrale "Embrouille à la basse-cour"
Samedi 21 novembre, à 20h30
Salle des fêtes de Balzac, pièce interprétée par les comédiennes de Théâtre en Braconne.



TENNIS CLUB BALZAC

L'école de tennis a repris ses activités mais il est encore temps d'inscrire des jeunes en contactant le 06 48 18 36 67 ou par mail à tcbalzac@yahoo.fr.

Conditions financières : cotisation et licence 36€, 30 séances d'une heure de 100 à 150€ suivant l'âge et le niveau de l'enfant.

De même les entraînements adultes ont repris les mercredi et vendredi suivant le niveau, il est encore temps de s'inscrire (55€ cotisation et licence plus environ 150€ pour 25 séances d'une heure et demi).

Une bourse aux jouets et articles de puériculture organisée par le club aura lieu le **dimanche 15 novembre** dans la salle des fêtes de Balzac.



VIET VO DAO

Les cours de Viet Vo Dao, l'Art Martial Vietnamien, ont repris à la salle des fêtes.

Horaires : le mardi de 19h à 20h pour les enfants de 5 à 13 ans, le mardi de 19h à 21h et le jeudi de 19h à 20h30 pour les adolescents et les adultes.



KHI DAO

Les cours de Khi Dao, la Voie de l'Énergie, bien-être et santé (musculature douce, assouplissements, respiration, circulation de l'énergie à travers le corps), ont repris à la salle des fêtes.

Horaires : le jeudi de 18h à 19h.

Renseignements

Site internet :

<http://vietvodoao-charente.pagesperso-orange.fr>

Courriel : VVD-TLSP-16@hotmail.fr

Téléphone : 05 45 67 08 18 ou 06 88 75 43 29



LARELA

La rentrée de LARELA a eu lieu le 8 septembre et le 10 pour les 6 -10 ans.

Assemblée générale

Vendredi 2 octobre à 17h30 à l'atelier

Salon des arts

du 7 au 11 novembre de 10h à 18 h

Salle des fêtes de Balzac

Renseignements auprès

d'Yvonne WATEAU : 06 10 87 33 95



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Prochaine collecte

Vendredi 20 novembre de 17h à 20h

Salle des fêtes de Balzac



FNACA

Assemblée générale
Vendredi 23 octobre à 16h
Salle des associations

Les cérémonies du mercredi **11 novembre** se dérouleront à **11h à Balzac et 11h30 à Vindelle** avec remise de décorations et suivies du pot de l'amitié à Vindelle



SPORT FUN

Pour l'activité **zumba adulte et enfant**, les cours ont repris le **mercredi 9 septembre de 18h à 18h45** pour les enfants (7/11 ans) et **19h à 20h** pour les adultes à la salle des associations à Balzac.

Assemblée Générale
Vendredi 9 octobre à 20h30
Salle des associations.

« Sport Fun » au 06 08 83 35 56
ou par mail : sportfunbalzac@gmail.com
et aller voir notre site sur :
sportfun1.e-monsite.com



SPORT LOISIRS BALZAC

Rejoignez - nous pour partager notre activité marche

- jeudi - départ 14h (8/10 km)
 - dimanche - départ 8h (10/13 km)
- Cotisation annuelle 23 €

Pour toute information : contacter
Jean-Marie PENICHON 05 45 90 82 13
ou notre site : <http://sports-loisirs.balzac.fr>

Assemblée générale :
Dimanche 11 octobre à 11h



CODE PI

RACONT'ARTS 2015.
Contes Patoisants et chants de chez nous
Samedi 10 octobre à 14h30
Salle des fêtes de Balzac
6€ et 4 € gratuit - de 12 ans
Contact: 05 45 68 14 04



GYM YOGA

Renforcement musculaire , stretching, fessiers abdos, fitness, endurance, bien-être, ...

GYM

- Lundi 19h à 20h avec Nathalie
- Mercredi 19h à 20h avec Eric
- Vendredi 14h30 à 15h30 avec Nathalie

YOGA

- Mardi 18h30 à 20h avec Josette
- Mercredi 9h à 10h30, 10h30 à 12h avec Josette

Venez nous rejoindre à la salle des fêtes de Balzac

Contacts :

Florence Lucas 06 03 64 87 23
denise.laqueue@wanadoo.fr
site : <http://gymyoga.balzac.fr>



INDE ET NOUS FRANCE

Jean-Pierre, David, Nicole partiront fin octobre pour une période d'un mois.

NOS ACTIONS DIRECTES

- Concrétisation du projet « Aux portes de l'Himalaya » en partenariat avec le Musée du papier et l'Ecole d'Art du Grand Angoulême - Ateliers animés par David.
- Avancement du projet construction d'une école.
- Animation par Jean-Pierre d'un atelier pratique.
- Nicole comme chaque année s'occupera de la santé et s'inscrira dans son rôle de grand-mère en organisant des sorties cinéma, crèmerie, shopping.

PAR VOS DONS SOUTENEZ NOS ACTIONS,
déductibles à hauteur de 66 %

83 route des Chabots BALZAC
Tél : 05 45 68 00 32 ou 06 31 40 60 22



US BALZAC

Reprise du championnat
le week-end du 5-6 septembre 2015

Entraînement tous les mardi et jeudi de 19h à 21h

Rentrée de l'école de foot :
U10-U11 (9-10 ans) le 2 septembre 2015
U6-U9 (5-8 ans) le 10 septembre 2015

Soirée Paëlla
Samedi 3 Octobre 2015
Salle des fêtes de Balzac

Président : Denis SOULAT 06 09 62 06 73
Site officiel du club
<http://us-balzac.footeo.com>

Pour ce n° 80 de « Place des Infos », la commission communication, qui met en page et édite ce bulletin, espère que les informations diffusées, chaque trimestre, vous intéressent et répondent à certaines de vos questions.

INFORMATION PRATIQUE

Ouverture d'un cabinet d'infirmière libérale sur notre commune

le **21 septembre** prochain.

Mme BODIN Laetitia,
infirmière diplômée d'Etat.
Soins à domicile et au cabinet,
uniquement sur rendez-vous.

Tél : 06 50 55 39 92

Adresse temporaire :

48 rue du Terrier de Bourguignolle

Adresse définitive après travaux,
premier trimestre 2016 :

1 place de la Liberté